

# Les parents d'élèves de cette école de Caen se mobilisent pour sauver l'accueil des moins de 3 ans

Pour respecter un effectif de 15 élèves par classe, l'école Restout de Caen (Calvados) pourrait perdre l'accueil des moins de 3 ans. Les parents ont manifesté le 4 avril 2025.



Vendredi 4 avril 2025, à Caen (Calvados), les parents d'élèves de l'école Restout se sont mobilisés pour le maintien de la toute petite section.

Les parents d'élèves de l'école maternelle Eustache-Restout de Caen (Calvados) sont en colère. Vendredi 4 avril 2025, ils ont manifesté leur mécontentement devant l'établissement scolaire situé dans le quartier de la Grâce-de-Dieu, qui pourrait perdre sa section d'accueil des moins de 3 ans. Explications.

Les places de toute petite section sacrifiées

À l'école Eustache-Restout, dans le quartier de la Grâce-de-Dieu, la nouvelle a fait bondir les parents d'élèves de maternelle. À la rentrée 2025-2026, l'établissement scolaire placé n'accueillerait plus de tout petits (dès deux ans et demi). Il y aurait trop d'élèves en grande section (GS) pour maintenir le dispositif « 100 % Réussite » du Réseau d'éducation prioritaire, qui consiste en un dédoublement des classes de GS, CP et CE1, et en la mise en place d'effectifs réduits à moins de 15 enfants par classe et d'un accompagnement personnalisé des élèves afin de réduire les inégalités scolaires.

[La municipalité investit dans l'école, la route de Vimont et un city stade, près de <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="1f1f3532-e8b5-48a4-b9d2-ec21e8bdb735">Caen</span>](#)

Cette année, la maternelle compte 19 élèves en toute petite section et petite section, 23 en petite section et moyenne section (PS-MS) et 14 en grande section. En septembre, il est donc prévu de répartir les élèves en une classe de PS-MS et deux classes de MS-GS. Les six places de TPS serviraient donc de « soupape » et seraient supprimées.

La solution prônée par la Ville de Caen rejetée

Cette perspective ne ravit pas les parents d'élèves, qui avancent deux arguments en faveur de la TPS.

*Cette année supplémentaire dans l'acquisition du langage détermine la réussite, permet de réduire les inégalités et d'élever le niveau à l'entrée en CP, que les élèves et leurs familles soient francophones ou pas. Cet accueil des moins de trois ans libère aussi les parents, pour se former à une langue ou à un métier par exemple. Les parents d'élèves*

La Ville de Caen a répondu à ses inquiétudes en mettant en avant un dispositif « Moins de Trois Ans » applicable à l'échelle du quartier. Les écoliers prévus à Restout peuvent entrer en TPS dans un autre établissement « avec des temps de déplacement qui demeureraient modérés compte tenu de la proximité des écoles entre elles ». Les élèves accueillis en TPS à Lechatellier entreraient en PS à Restout l'année suivante.

[La rénovation thermique de cette école au nord de <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="1f1f3532-e8b5-48a4-b9d2-ec21e8bdb735">Caen</span> va être en bonne partie financée par l'emprunt](#)

Une solution qui ne convainc pas les parents. « L'entrée en TPS est la première expérience scolaire des enfants, et ils devraient s'adapter à une nouvelle école dès l'année suivante ! En plus, il n'y aurait pas assez de TPS pour accueillir tous les enfants de moins de trois ans du quartier. » Ils réclament donc le maintien de la toute petite section et l'ouverture d'une classe pour

les écoliers de grande section, dédoublée ou pas, afin de respecter le dispositif « 100 % Réussite ».

De notre correspondant Nicolas Kwarcielinski.